

EDITO

Il y a tout juste un an vous receviez le premier numéro de votre Newsletter. C'est désormais un rendez-vous trimestriel qui vous est donné, afin d'échanger avec vous et de vous informer sur l'actualité de votre Service de santé au travail, qu'il s'agisse de la réglementation en vigueur, des services qui vous sont proposés ou de nos différentes actions de prévention collective : *Mois sans tabac, Journée de l'Audition, Addictions en entreprise...* organisées sur Périgueux Sarlat ou Nontron, animées par nos médecins du travail, nos infirmières en Santé du travail, nos Intervenants en Prévention des Risques Professionnels. Votre site internet www.sist24.org vous permet aussi de vous renseigner en un simple clic, tout comme notre nouvelle page Facebook (SIST 24). En cette nouvelle année, avec une équipe renouvelée, l'embauche de nouveaux médecins, d'infirmières, d'Assistants en Santé au Travail, notre intégration dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, la construction d'un nouveau centre sur Terrasson, la création dans nos locaux de Périgueux d'un lieu à mi-chemin entre bibliothèque et espace de rencontres qui hébergera notre Laboratoire de Santé et de Qualité de Vie au Travail, nous abordons 2018 avec confiance au plus près de VOUS et de VOS ENTREPRISES. Bonne Année et Bonne Santé pour vous, vos salariés et vos proches.

Philippe FRANCOIS
Président du Conseil d'Administration



Notre laboratoire SQVT, sur les rails...

(Santé Qualité de Vie au Travail)

Le Service de Santé au Travail qui avait en juin dernier ouvert la discussion sur le bien-être au travail, poursuivait, le 11 octobre, aux côtés du Groupe Afnor et de l'Aract/Association régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, avec



une rencontre régionale, sur le thème « **Qualité de vie au travail et santé des dirigeants** ». C'est la préfète de la Dordogne, Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC qui ouvrait le colloque souhaitant que les échanges entre experts, psychologues, professeurs, médecins du travail et chefs d'entreprises apportent des éclairages sur ce thème encore tabou de la santé des dirigeants. En conclusion Philippe FRANCOIS, président du Service de Santé au Travail proposait la création d'un **Laboratoire d'idées SQVT**. La première réunion de notre think tank *Benananga** se déroulera le **18 Janvier 2018, de 18h à 19h30, dans nos locaux de Périgueux**, avec la participation, de Morgane BANI diplômée de l'INSEEC, qui a présenté un mémoire sur la Santé des dirigeants. **Pour participer à cette première rencontre, rendez-vous sur notre site : www.sist24.org ou s'inscrire auprès de : v.desfrancois@simt24.org**

*Bonne santé, en occitan

Trois Questions au...

Dr Isabelle Fatout, sur les démarches et actions en entreprises

Le médecin du travail coordonne une équipe pluridisciplinaire, composée d'Infirmières en Santé au Travail, d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, et prochainement d'Assistants en Santé au Travail (qui seront sur le terrain au cours du 1er trimestre)

A quel moment, et sur quels critères, mobilisez-vous ces différentes compétences de l'équipe des Services de Santé au Travail ?

Les professionnels de notre service sont sollicités en fonction des actions à réaliser dans l'entreprise et auprès des salariés.

les THSE¹ :

- pour de l'évaluation des risques ciblée (chimique, bruit, Troubles Musculo-Squelettiques..) ou générale (Fiche d'entreprise ou aide au Document Unique) et du conseil technique ;
- pour des mesures métrologiques : mesures d'éclairage, de bruit, prélèvements d'atmosphère (poussières, gaz) ;
- pour des études de poste et de conditions de travail ;
- ou encore des actions de sensibilisation collectives aux risques professionnels.

Prévention

Addictions...

Le Service Interentreprises de Santé au travail Périgueux-Sarlat-Nontron, a organisé en novembre, décembre, et janvier, à l'attention de ses adhérents des temps d'échanges pour évoquer les addictions en milieu professionnel. Médecins du travail, infirmière en santé au travail ont animé avec l'ANPAA de la Dordogne ces petits-déjeuners de prévention pour parler de la consommation d'alcool, de psychotropes, de drogues illicites pouvant mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et faire vaciller l'entreprise.



Un temps d'échanges, à Nontron

A partir de janvier, le Dr **Vanessa TATE-RICHIER**, diplômée en addictologie, interviendra à la demande des employeurs, autour de la prévention des addictions, pour de l'information et de la sensibilisation, de l'évaluation, de l'aide au CHSCT... du sur-mesure pour vos entreprises adhérentes. **Renseignements et informations : Prenez contact avec votre médecin référent du SIST.**



... et Mois sans Tabac

Octobre a été également l'occasion d'aborder, dans nos centres de santé de Périgueux, Marsac, Sarlat, Nontron, en entreprise, mais aussi au cours

d'une conférence avec un médecin tabacologue, les dépendances du fumeur et d'expliquer comment réduire ou arrêter sa consommation de cigarettes. **Savez-vous que vos médecins du travail peuvent vous prescrire des substituts nicotiniques ?**

Agenda

Prenez date. Votre Service de Santé au travail vous propose les rendez-vous suivants :

► **Journée nationale de l'audition, le jeudi 8 mars**, à Périgueux, « acouphènes & hyperacousie : fléau du 21^{ème} siècle », un stand d'information sera à votre disposition.

► **Conférence annuelle, vendredi 22 juin, 17h30** au Pôle Inter-Consulaire « **Santé au travail : pour une économie performante et durable** » animée par **Dominique STEILER**, titulaire de la chaire Mindfulness, Bien-être au travail et Paix économique à l'École de Management de Grenoble

Retrouvez ces rendez-vous sur notre site : **sist24.org** et sur notre page Facebook : **SIST 24**

Les ergonomes :

- pour un niveau d'expertise supplémentaire sur les études de poste (avec prise en compte des aspects d'organisation du travail, notamment) ;
- sur les projets de construction, réimplantation d'entreprise ou d'atelier, le plus en amont possible, sur plan en concertation avec l'architecte et dans l'idéal, pour l'aide à la réalisation du cahier des charges ;
- pour proposer du matériel de prêt (matériel bureautique du type clavier compact, souris ergonomiques, ...) mis à disposition deux semaines environ. Et ce, en complément de l'évaluation de la situation de travail.

Les infirmières en santé au travail :

- pour une étude de poste et des conditions de travail ;
- pour la rédaction des fiches d'entreprise ;
- pour des informations collectives en entreprise, par groupe de 10 salariés, avec conseils personnalisés au poste de chacun. Par exemple : travail sur écran et installation ergonomique.

Que concernent vos activités dites de « tiers-temps » ?

En dehors de nos consultations, nous passons un tiers de notre temps à d'autres activités et missions, surtout à destination des entreprises :

- des activités en relation avec les consultations médico-professionnelles : dossiers problématiques qui nécessitent des contacts avec l'entreprise, les médecins libéraux ou de la CPAM, nos infirmières, IPRP et THSE, le service social, les partenaires accompagnant les travailleurs handicapés
- des activités en relation avec l'animation de l'équipe pluridisciplinaire : accompagnement éventuel de l'IPRP lors du premier contact pour bien faire préciser l'objet de l'intervention, lecture et validation des rapports d'intervention, et accompagnement éventuel lors de la restitution de son travail ;
- des visites d'entreprise, rencontres avec l'employeur, et les différents acteurs de l'entreprise (RH, responsable sécurité, membres du CHSCT...), études de poste, réalisation de fiches d'entreprise, conseils en rapport avec les conditions de travail ;
- la participation aux réunions de CHSCT
- la participation à des enquêtes régionales (recensement des Maladies à caractère professionnel,....)
- des activités de documentation (revues, sites professionnels...)

Peut-on considérer que le médecin du travail a un rôle clef au sein de l'entreprise ?

Restons modestes, notre rôle est de conseiller le salarié et l'employeur. Notre expertise sera d'autant plus pertinente, s'il y a prise en compte des contraintes des deux parties, avec une bonne adaptation des moyens engagés face aux besoins de l'entreprise. Notre réactivité est nécessaire sur le plan médical et pour les missions des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels. Communication et patience sont indispensables. Et quand on travaille sur le même secteur depuis assez longtemps, une relation de confiance finit par s'établir, dans la plupart des cas, au fil des années.

¹THSE: Technicien Hygiène et Sécurité Environnement

²IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels